



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 5 janvier 2026

début : 16h00

Présidence :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique
Municipaux :	Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre et Roland Galley
Excusés :	MM. Patrick Emery, Syndic, Pierre Jordan et Michel Rochat

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

de renoncer à exercer le droit de préemption légal, conformément aux articles 31 à 38 de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), et de ne pas déléguer l'exercice dudit droit à l'Etat de Vaud, dans le cadre de la vente de parcelle N° 204.

de renoncer à exercer le droit de préemption légal, conformément aux articles 31 à 38 de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), et de ne pas déléguer l'exercice dudit droit à l'Etat de Vaud, dans le cadre de la vente de parcelle N° 6020.

Parcelle N°231

d'accepter le fractionnement, tel que préparé par le bureau Gemetris SA, celui-ci étant réglementaire au regard du règlement en vigueur et ne contredisant aucune règle en vigueur sur les constructions.

Route du Mottey à Carrouge

de transmettre la demande reçue pour une réduction de la vitesse sur la Route du Mottey à la voyère cantonale, ce secteur étant à la charge du Canton, car hors localité.

Drame de Crans-Montana / Deuil national

de mandater la voirie pour que les cloches du Temple de Mézières, de la Chapelle de Carrouge et du Collège de Ferlens sonnent, vendredi 9 janvier 2026 à 14h, en signe de solidarité nationale pour les victimes de Crans-Montana.

POCAMA

de valider la demande Pocama N° CITUP8-Q73S1Q déposée par Pro Senectute Vaud pour la Fête de fin de projet "Actions communautaires" à la Grande salle de Mézières, en février 2026.

Parcelle N°77

d'autoriser le remplacement de la toiture en éternit par une tôle isolée Joris, teinte N°8014 (brun sépia), du bâtiment agricole, sous condition que toutes les dispositions nécessaires soient prises dans le cadre de l'évacuation des matériaux amiantés.

Passeport-Vacances Oron-Jorat

de déléguer Mme Sonia Hugentobler à leur assemblée générale prévue en février 2026.

Maison de Commune à Carrouge

suite au courrier reçu de la Romande Energie, de mandater une entreprise pour le contrôle des installations électriques, d'ici au 14.06.2026.

Collège de Mézières / Résiliation du bail à loyer du locataire
d'accuser réception du courrier du locataire concernant la résiliation du bail à loyer de l'appartement qu'il occupe dans le Collège de Mézières.

Conduite communale / Fuite d'eau au chemin du Moulin à Mézières
de mandater la bourse communale afin de remplir une déclaration de sinistre suite à la rupture de la conduite communale sur la propriété sise au Chemin du Moulin 1 à Mézières.
de se pencher sur le cas de cette conduite communale afin d'envisager une modification du tracé.

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique * La Secrétaire
Sonia Hugentobler Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 12 janvier 2026